



Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 16-000061 / 84879081
Lineafresca Logistic AG, 1030 Bussigny
Chauffeurs < 3.5 t: Livraisons de produits alimentaires frais dans toute la Suisse romande
Besoin particulier de consommation
1 H, 1 F
01.01.2016–31.12.2018 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 16-000014 / 63948240
UBS Switzerland AG, 1020 Renens VD
Customer Service Center / e-Support (Helpdesk): Lors de vol de cartes bancaires et lors de problèmes techniques des utilisateurs de e-banking
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
15 H, 9 F
01.04.2016–31.03.2019 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art.s 14 et 15 OLT 1)

- 16-000001 / 92896430
Sodexo (Suisse) SA, Johnson & Johnson, 2400 Le Locle
Maintenance technique: Intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations du client
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.01.2016–31.12.2018 (Nouveau permis)
- 16-000038 / 51350080
Hoval SA, 1023 Crissier
Techniciens de service: Interventions de dépannage lors de problème technique des installations
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
23 H
01.04.2016–31.03.2019 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 16-000006 / 63135086
Sycrilor Industries SA, 2340 Le Noirmont
Département usinage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
24.01.2016–30.06.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 15-003742 / 42036986
PATEK PHILIPPE SA GENEVE Fabrique d'horlogerie, 1228 Plan-les-Ouates
Ateliers de fabrication de pièces d'horlogerie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.01.2016–31.12.2018 (Renouvellement avec modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

26 janvier 2016

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail